

La feuille orthopédagogique

Bulletin mensuel publié par le Groupe LIRE, groupe de recherche de l'UQAM

Volume 1, numéro 2

Les derniers mois se caractérisent par une actualité pédagogique riche en événements, malheureusement ce ne sont pas de bonnes nouvelles. Il suffit pour s'en rendre compte de jeter un coup d'œil au palmarès des écoles de l'Institut économique de Montréal et de constater qu'au même moment où on tente de culpabiliser les élèves, les parents, les enseignants et les gestionnaires des écoles par des comparaisons tendancieuses, on démantèle en catimini les services éducatifs dans les écoles publiques.

Tout d'abord notre commentaire portera sur le «palmarès des écoles». Un document vient d'être publié où l'on compare les résultats des écoles privées et publiques, pour informer (ou - faut-il le préciser - désinformer) les parents afin de les aider à choisir entre les deux systèmes! La publication d'un tel palmarès, non scientifique, tendancieux et démagogique a des effets désastreux sur le personnel des écoles publiques qui, une fois de plus, est montré du doigt, livré à la vindicte publique, dévalorisé, démotivé, désabusé devant tant d'incompréhension face aux conditions difficiles dans lesquelles il a été condamné par le déficit zéro à remplir sa mission éducative. À l'instar de ce qui se passe actuellement dans le système de la santé publique, notre système éducatif s'oriente visiblement vers l'édification d'une société à deux vitesses. L'erreur monumentale provient de ce que les décideurs ne considèrent pas les budgets alloués à l'éducation comme un investissement très important pour

notre avenir et la survie de notre langue commune, mais comme une dépense quasi superfétatoire qu'ils s'essaiment à réduire à la portion congrue.

Il est inutile de préciser que le "palmarès des écoles" constitue une étude très peu sérieuse, qui est à mille lieues d'être scientifique. On compare le public et le privé en omettant de rappeler que leur mission n'est pas la même. En effet, les écoles privées n'ont ni la mission ni le devoir d'accueillir tous les enfants sans distinction de religion, d'origine ethnique, de classe sociale, de résultats scolaires ou de handicap. En revanche, cette mission et ce devoir sont imposés à la seule école publique par la *Loi sur l'instruction publique* à laquelle elle ne peut déroger malgré les compressions budgétaires sombres et la réduction des services éducatifs que celles-ci entraînent. Il ne faudra jamais cesser de le répéter. À titre d'exemple on compare le collège privé Brébeuf, haut lieu du savoir des élites favorisées, dont la clientèle est issue de familles jouissant d'un revenu familial dépassant les 60.0000 dollars, à l'école Eulalie-Durocher dont la majorité écrasante des élèves proviennent de familles défavorisées ou multiethniques et qui ont connu un parcours scolaire inégal et problématique. Bravo à cette école et aux enseignants qui font un travail exemplaire sans aide véritable! Compte tenu des populations respectives, quelle est donc la meilleure école? Nous ne répondrons pas à cette question, dont la réponse nous semble évidente, pour ne pas faire le jeu des économistes de l'institut

qui a fait l'étude.

La question que nous posons est la suivante : «Sur quelle autorité scientifique l'*Institut économique de Montréal* se fonde-t-il pour mener une telle étude en dehors de son champ de compétences?». Les écoles et les universités ne refusent pas d'être évaluées, mais il faudrait que de telles évaluations soient faites dans le respect de certains paramètres, comme les objectifs, la mission éducative, le projet éducatif, la participation au processus évaluatif et la transparence. Il ne s'agit pas d'un travail d'ingénieurs de la qualité qui appliquent la même grille d'évaluation, quel que soit l'objet soumis à l'évaluation, mais d'un processus intégré à l'objet dont les résultats puissent servir de tremplin visant à inciter les évalués à se remettre en question pour mieux se former. Cette étude de l'*Institut économique de Montréal* doit être rejetée : elle comporte trop de failles méthodologiques. Nous conseillons donc aux parents de ne pas en tenir compte.

Pendant ce temps, et comme nous allons le voir avec le deuxième sujet, on sabre, encore et encore, dans les services aux élèves en remettant en cause, une fois de plus, la formation des enseignants en EASS. Le programme des programmes, que nous avons déjà évoqué lors du premier éditorial, est appliqué en maternelle et au premier cycle du primaire dans la confusion et l'improvisation, devant des parents inquiets. Les enseignants n'ont pas reçu de véritable formation (trois

jours dans le meilleur des cas et sans expérimentation). Il faudrait d'abord, comprendre le jargon des technocrates issus du «mammouth», qu'il faudra un jour dégraisser, et rappeler à sa mission. Il faudrait proposer une régie de l'éducation qui réunira tous les partenaires concernés, sans que ceux-ci soient chapeautés par des fonctionnaires, et qui tiendrait son mandat de l'Assemblée nationale.

Un autre sujet préoccupant et lourd de conséquences, lié tant au palmarès qu'au programme des programmes, est celui du document du MEQ sur la formation des enseignants. Ce document vient tout juste d'être soumis à la consultation alors que tout a déjà été ficelé et décidé à l'avance. Depuis plus de trente ans, une érosion s'opère sur la formation en EASS et dans les différentes fonctions que ces enseignants exerçaient dans les écoles publiques au Québec. Le dernier document, nous informe sur les compétences professionnelles des futurs enseignants. Dorénavant, ils devraient s'occuper de classes spéciales au deuxième cycle du primaire et d'assurer dans ces classes fourre-tout une formation réduite. Les orthopédagogues n'existent plus : plus de prévention ni d'interventions assurées par eux au premier cycle du primaire. On supprime le soutien à l'intégration, à l'enseignant et à l'élève dans et hors de la classe. Comme nous le constatons, qualité des services dans les écoles et formation universitaire sont étroitement liées.

La formation des orthopédagogues devra se faire plutôt au deuxième cycle lors d'une maîtrise. Le paradoxe, c'est que l'on embauche des orthophonistes qui s'occuperont des difficultés de langage et on va même en chercher en Europe. Pourquoi? Y a-t-il autant d'élèves en troubles du langage oral pour que cela nécessiterait cet apport de spécialistes, nous en doutons fortement. Au Québec comme en Europe, le débat sur les causes des difficultés de lecture n'est pas clos (Fijalkow, 2000) et rien n'indique que la cause provient de problèmes en langage oral. Nous

devrions continuer à former des rééducateurs du langage écrit au premier cycle de l'université, c'est là où se trouve un besoin urgent pour les élèves et les enseignants. Le concept du meilleur enseignant (*best teacher*) qui peut tout et sait tout relève de la pensée magique et ne repose sur aucun fondement. Les enseignants ordinaires ne pourront jamais répondre aux besoins de toutes les catégories d'élèves, ils ont besoin de soutien orthopédagogique. Rappelons que les orthophonistes européens sont formés pour le diagnostic et la rééducation des difficultés en langage écrit, dont les orthopédagogues du Québec ont une expertise depuis plus de trente ans, comme des généralistes de l'adaptation scolaire. De plus, les orthopédagogues sont formés aux méthodes pédagogiques et à devenir titulaires d'une classe ordinaire ou en difficulté d'apprentissage, compétences que ne possèdent, ni les orthophonistes ni les neuropsychologues. Cette formation en orthopédagogie au premier cycle universitaire était une originalité enviée par nos collègues enseignants européens. Au lieu de renforcer et de valoriser cette formation, on l'élimine. Quel gâchis! Et pourquoi?

Par ailleurs, la création des classes d'accueil constitue une autre formule originale qui a fait ses preuves ici et qui a été récemment adoptée par des pays francophones européens, tels que la France et la Suisse, alors que le MEQ s'apprête à l'abandonner pour des raisons purement pécuniaires. Le plan Marois-Legault entendrait intégrer les jeunes immigrants allophones nouvellement arrivés au Québec directement dans les classes ordinaires en supprimant en même temps les services orthopédagogiques auxquels ces élèves ont légitimement droit, les condamnant sciemment à l'échec. Pourquoi former des enseignants en langue seconde ou en orthopédagogie un jour pour se passer de leurs services le lendemain, dilapidant ainsi les deniers publics et réduisant inconsciemment l'égalité des chances?

En 1996, les étudiants en EASS et en orthopédagogie nous demandaient de réformer nos programmes de formation, et de les rendre conformes aux attentes du MEQ. Les universités devaient, selon «les compétences attendues», former un généraliste, enseignant de l'adaptation scolaire et sociale apte à dépister et à évaluer les difficultés d'apprentissage, aussi bien en rééducation du langage écrit qu'en mathématique. Ce généraliste devrait également être apte à donner des services de soutien aux élèves et aux enseignants des classes ordinaires.

Nous l'avons fait, mais cela n'était pas suffisant, il faudrait encore sacrifier des cohortes d'étudiants. Faute de services orthopédagogiques au public, les parents disposant de moyens financiers vont aller vers les services privés. Mais que faire pour les élèves des classes défavorisées dont sont issus la majorité des élèves en difficulté de lecture? Quel désarroi pour les parents moins bien nantis qui seraient alors poussés à se résigner à ce que leurs enfants aient droit au seul ritalin après un diagnostic médical de déficit de l'attention! La mission éducative de l'école publique ouverte à tous les membres de la communauté et offrant l'égalité des chances à tous sans distinction, n'est-elle pas lourdement compromise?

Nous savons que les universités n'ont pas la côte auprès du grand public, surtout depuis la campagne de dénigrement entourant les compressions budgétaires du gouvernement. Disons-le sans détours : c'est de l'autonomie et du partenariat non consultatif des universités en matière de formation des enseignants que dépend la qualité des services offerts aux élèves. Les écoles, les universités et les associations de parents d'élèves auraient intérêt à mettre en commun leurs efforts pour que le programme des programmes et la nouvelle réforme des formations d'enseignants fassent l'objet d'un moratoire et d'une réévaluation avec la participation effective de chacun des partenaires.

Le Groupe LIRE

Conseils aux étudiants en enseignement en adaptation scolaire et sociale

Vous êtes présentement en stage ou le serez bientôt. Voici trois mots d'ordre importants à respecter :

IMPLICATION-COMMUNICATION-COLLABORATION

IMPLICATION :

N'oubliez pas que pour la bonne réussite de votre stage, il est important de s'impliquer et de se faire connaître dans le milieu. Donc, joignez-vous aux 5 à 7!

COMMUNICATION :

Ne vous gênez pas de demander à votre enseignant associé les attentes qu'il a envers vous. Faites-lui part à votre tour de vos objectifs et mentionnez-lui ce que vous attendez de lui.

Pour les étudiants de l'UQAM, vous pouvez vous référer aux recueils des différents cours-stages dans lesquels il y a des textes traitant des attentes des stagiaires face aux enseignants associés et vice versa.

COLLABORATION :

N'ayez pas peur de demander la collaboration des autres enseignants et intervenants de votre milieu de stage. Votre maître-associé peut vous apporter beaucoup, mais il ne faut pas négliger les conseils de l'équipe-école.

Si vous avez des questions ou avez besoin de conseils sur divers sujets, n'hésitez pas à nous contacter. Nous essaierons de vous aider au meilleur de nos connaissances. De plus, si vous aviez des commentaires ou des suggestions à nous faire, ce serait très apprécié de votre part.

Au plaisir de vous LIRE!

Karine Lévesque

Courriel : Karine@globetrotter.net

et

Valérie Painchaud

Courriel : zebulon@bloodwolf.org

Utilisation d'un petit script pour initier les scripteurs débutants à l'écriture

Bien que conçus à des fins différentes, les scripts en *JavaScript* ou les *applets Java* pourraient être adaptés par l'enseignant qui s'y connaît un petit peu pour produire des activités pédagogiques. Je m'arrête dans ce numéro à un simple petit programme en *JavaScript* qui pourrait servir à initier le scripteur débutant à produire un texte court. Il s'agit en fait d'une matrice personnalisable qui permet à l'élève de se présenter. Vous pouvez consulter un exemple de cette adaptation à l'adresse suivante. <http://www.csdm.qc.ca/lecaron/acc21d/jemepresente.html>

Après avoir ouvert la page Web, l'élève lit la consigne et répond à un certain nombre de questions dans une fenêtre de dialogue qui change à chaque question. Dans cet exemple, le script a été adapté pour des scripteurs débutants en classe d'accueil. En réponse aux différentes questions, l'élève écrit son prénom, son âge, le nom de son école, le nom de son pays d'origine, sa langue maternelle, son animal préféré, sa couleur préférée, le mets qu'il aime le plus, ce qu'il n'aime pas manger, son sport préféré, son passe-temps, sa principale qualité, son principal défaut et le métier qu'il voudrait exercer quand il sera grand. Quand il a fini, l'élève obtient un texte semblable à celui de l'exemple qui suit.

«Bonjour, je m'appelle Farid. J'ai 7 ans ans. Je suis en classe d'accueil à l'école François-Legault. Mon pays d'origine est la République démocratique du Congo. Ma langue maternelle est le lingala. Mon animal préféré est le chien. La couleur que j'aime le plus est le bleu. J'adore manger la poutine, mais je déteste le chou de Bruxelles. Mon sport préféré est le soccer. Pour passer le temps, j'aime beaucoup dessiner. Ma principale qualité est la patience. Mon principal défaut est le bavardage. Plus tard, je voudrais devenir médecin.»

En visionnant la source de cette page Web, l'enseignant qui dispose d'un site pour sa classe pourrait le copier et le coller dans sa page (en *HTML*) en utilisant un logiciel de production de pages Web comme *Claris HomePage*, *PageMill*, *FrontPage*, *Dreamweaver*, etc. L'intérêt d'un tel script réside dans le fait d'être personnalisable à souhait. L'enseignant pourrait changer les questions et en ajouter d'autres en adaptant le contenu du script au niveau et aux intérêts de ses élèves.

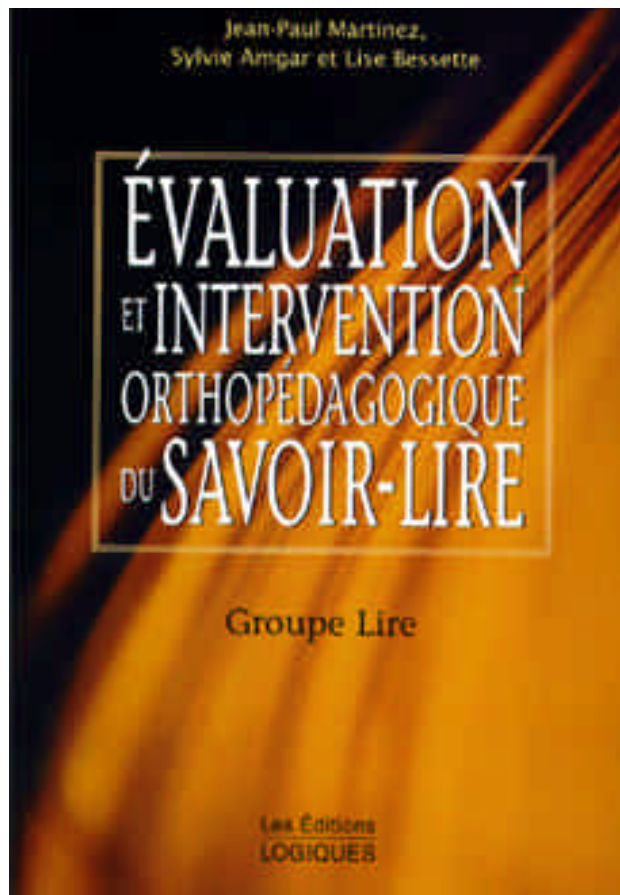
Abdelkébir EL BINA

Les membres du groupe Lire souhaitent à tous les lecteurs de La feuille orthopédagogique de bonnes vacances et de joyeuses fêtes de fin d'année !



Évaluation et intervention orthopédagogique du savoir-lire

Qu'est-ce que le savoir-lire? En répondant d'une manière approfondie à cette question, *Évaluation et intervention*



orthopédagogique du savoir-lire s'adresse aux orthopédagogues, aux enseignants, aux parents ainsi qu'à tous ceux que

l'aide aux élèves en difficulté d'apprentissage intéresse.

Dans une démarche à la fois théorique et pratique, les auteurs*, Martinez, Amgar et Bessette mettent en perspective plurielle les différents contextes et les stratégies requises pour lire et apprendre à lire. Se refusant aux facilités diagnostiques qui conduisent invariablement à la dyslexie ou au déficit de l'attention, ils opposent à la conception médicalisante une somme de travaux qui démontrent que les difficultés de lecture sont à rechercher ailleurs et que l'activité neurologique ne restitue pas l'ensemble de l'activité humaine.

Les auteurs proposent donc une évaluation orthopédagogique qui considère toutes les variables nécessaires pour lire et apprendre à lire, ainsi qu'une série d'exercices - dans une démarche de défocalisation - suggérée par l'intervention orthopédagogique.

* **Jean-Paul Martinez** est professeur au Département des sciences de l'éducation de l'UQAM. Orthopédagogue de formation et directeur du groupe de recherche LIRE, il a, depuis 1980, dirigé plusieurs recherches sur les difficultés d'apprentissage en lecture qui ont donné lieu à la publication de nombreux articles scientifiques.

Sylvie Amgar, membre du groupe LIRE, est orthopédagogue de formation, chargée de cours à l'UQAM et enseigne à la Commission scolaire Marie-Victorin. Elle a participé à plusieurs recherches sur les difficultés d'apprentissage en lecture et s'intéresse aux troubles de comportement chez l'enfant.

Lise Bessette, après avoir fait carrière en tant qu'orthopédagogue à la CSDM, est actuellement membre du groupe LIRE, chargée de cours à l'UQAM ainsi qu'à l'Université de Montréal, où elle rédige une thèse doctorale. Ses recherches portent autant sur la lecture-écriture que sur le fonctionnement des organisations en éducation.

Dans le numéro de janvier 2001, nous présenterons *L'éducation, victime de cinq pièges* de Riccardo Petrella. Il s'agit d'une conférence 1820DTD /F2 isqui a été publiée par *Les éditions Fides* dans la collection *Les grandes conférences*. Cette conférence a été prononcée le 26 octobre 1999 à Tokyo dans le cadre du colloque consacré aux «systèmes d'éducation dans le contexte de la mondialisation», organisé par l'*Internationale de l'Éducation*.

**Ce bulletin d'information est le vôtre : ses pages vous sont ouvertes.
Vous désirez vous informer sur un sujet particulier concernant l'éducation?
Faites-nous parvenir vos commentaires et questions aux adresses suivantes:
<http://www.er.uqam.ca/nobel/lire> ou martinez.jean-paul@uqam.ca**

La feuille orthopédagogique
Bulletin mensuel publié par le Groupe LIRE, groupe de recherche de l'UQAM

Comité de rédaction :
Lise Bessette
Abdelkébir El Bina
Jean-Paul Martinez

Département des sciences de l'éducation, UQAM
Groupe LIRE, Local N-5430
Case postale 8888 Succursale Centre-ville
Montréal (QC) H3C 3P8